VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

QUATORZE BEAUX LOTS

Dans le Premier District.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE Mme HARRIET L. WATT.

No 61,058—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Jeudi, 23 août 1900,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, daté le 19 juillet 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatorze certains lots de terre dans le Premier district de cette ville dans l'îlet No 795, borné par les rues Ulloa, Commune, Almonaster et Napoléon et le Nouveau Carrollton, désignés comme lots Nos six à dix-quatorze inclusivement, d'après un plan annexé en acte passé pardevant C. T. Soniat, le 6 mars 1892, et mesurant comme suit:

Lots Nos 6, 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 5 pouces de face à la rue Ulloa, par 108 pieds de profondeur; lot No 9 mesurant 31 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Ulloa sur 108 pieds de profondeur; lot No 10 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Ulloa sur 108 pieds de profondeur, et ledit lot No 10 forme l'encoignure des rues Ulloa et Napoléon; lot Nos 11, 12, 13 et 14 mesurant chacun 34 pieds 7 pouces de face à la rue Napoléon sur 157 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 15 forme l'encoignure des rues Commune et Napoléon et mesurant 32 pieds de face à la rue Commune sur 186 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue Napoléon et 190 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 16 et 31 pieds et 6 pouces dans le fond, lot No 16 mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Commune par 51 pieds 5 pouces et 8 lignes dans le fond, et 190 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 15, et 196 pieds 4 pouces et 5 lignes, sur la ligne du lot No 17; lot No 17 mesurant 31 pieds et 11 pouces de face sur la rue Commune, 31 pieds et 5 pouces dans le fond et 196 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 16, et 202 pieds et 1 pouce sur la ligne du lot No 18; lot No 18 mesurant 31 pieds et 11 pouces de face sur la rue Commune par 31 pieds et 5 pouces dans le fond et 202 pieds et 1 pouce sur la ligne du lot No 17, et 207 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 19; le lot No 19 mesurant 31 pieds et 5 pouces de face sur la rue Commune par 31 pieds et 5 pouces dans le fond et 207 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 18, et 196 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 20. Voyez le plan à la Bourse.

Termes—Comptant; les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour 1900, au dessous et en plus du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et de payer pour l'acte de vente pardevant Lamar C. Quintero, Esq., notaire, incluant tous les timbres du revenu intérieur.

N. R. Robert, Esq., avocat pour l'exécutrice.

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg, Encanteurs, bureau No 334 rue Carondelet et 409 rue Baronne.

22 juil—22 29—août 5 12 19 23

Jacob A. Reinach

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Julia Kelly, veuve de Wm W. Dameron vs Ernest T. P. Damons et als. Pro de pour partage.

No 62,864—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—JEUDI, 20 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 16 août 1900, par l'Hon Jno St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après désignée, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Peniston et Amélia et désigné comme lot No 5, sur plan par B. Buisson, voyer, 1er mars 1849. Le lot mesurant 32 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis le 1er mai 1891, acte pardevant E. Ory, notaire, C. O., livre 137, fo. 582.

Conditions—Comptant; acte pardevant Arthur E. Lopold, not. aux frais de l'acquéreur incluant tous timbres du Revenu, taxes de ville et d'état pour 1900.

H. L. Garland, Jr., avocat.

15 août—18 19 20—sept 2 9 16 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété No 2122 rue Octavia.

Succession de Frances Dugias, femme, et Wm. P. Robinson, maît.

No 62,711—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en cette ville, le 6 septembre 1900, à midi, en vertu d'un ordre de vente par l'Hon. Jno. St. Paul, juge de la division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Div. E, sera vendu: Portion de terre avec bâtisses, etc. dans le 6me District, l'îlet borné par la rue Octavia, avenue Peters, les rues Green (maintenant Liberté) et St. George (maintenant rue Howard), mesurant 30 pieds de face à la rue Octavia sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ladite portion de terre commence à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Octavia et Green (maintenant Liberté). Acquis C. O. Livre 99 p. 481.

Conditions—Comptant. Taxes de 1900 de ville et d'Etat et timbres du Revenu de Guerre et acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 200,00 pour lier la vente.

JACOB A. REINACH,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
636 Place Commerciale

Août—4 12 19 26—sept 2 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Le bert.

No 62,698—Cour Civile de District, Div. B.

Un Cottage Désirable Simple Et bien placé avec magnifique route pour voitures,

No 1419 rue Français, entre Villeré et Robertson,

Borné par la rue Champs-Elysées, troisième district de cette ville, contenant à peu près six chambres et toutes les autres commodités.

Jeudi, 6 septembre 1900.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux, 636 Place Commerciale — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 6 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Jno St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, maintenant en congé daté et signé le 27 juillet 1900 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, sera vendue à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues François, Girod, maintenant Villeré et St-Jean Baptiste, maintenant Robertson et Champs Elysées, mesurant ou mesure française 30 pieds de face à ladite rue François sur 120 pieds de profondeur, étant la 5e de la plus près de la rue Girod, maintenant Villeré, de lot numéro 109 de l'îlet 74.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat dues en 1900, et payant pour les timbres du revenu intérieur des Etats Unis. Acte de vente pardevant Robt. J. Maloney, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. R. Meuhauser, avocat.

Août—4 9 12 19 26—sept 2 à date.

Succession de E. E. Moter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 61,592—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elle en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emily Moter administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL,
Gr. Shf.

Benjamin Rice Forman, avocat.

14 août—14 18 28

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick, Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 62,701.

SUCCESSION DE NATHAN BRINGIER

Au Plus Fort Enchérisseur.

Quatre lots du Septième District à être vendus séparément.

JEUDI, 13 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, près de la rue Baronne, Nouvelle Orléans, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 10 août 1900, dans l'affaire de la succession de Nathan Bringier, dossier No 62,701, nous vendrons à l'enchère publique au plus fort enchérisseur—

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville [autrefois la ville de Carrollton], dans l'îlet No 161 B, maintenant l'îlet No 262, borné par les rues Eagle [anciennement Marie], Spruce [anciennement Huitième], Cohn et Monroe, désigné sur un plan annexé à un acte de vente fait par B. N. Fortier à Charles Satchell passé pardevant Ernest Commagère, ancien notaire, daté le 17 mai 1871, par les numéros treize, quatorze, quinze et seize, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Eagle [anciennement Marie] sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; lot numéro treize formant l'encoignure des rues Eagle et Spruce.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera dix pour cent de son offre dans les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, ainsi que les frais de l'acte de vente et les Timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, ledit acte de vente devant être passé pardevant Bussière Rouen, notaire en cette ville.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG,
Encanteurs de Propriétés Foncières et Meubles, Bureaux 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.

A. J. Peters, avocat.

12août—12 19 26—sept 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 46,387.

SUCCESSION DE Mme WILLIAM J. TONGLET.

Positivement au plus offrant,

COTTAGE DOUBLE EN BOIS

3049 MAUREPAS,

Près de la rue Encampement,

JEUDI 13 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Righter, juge de la Division D, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 7 août 1900, dans l'affaire de la succession de Mme William J. Tonglet, dossier No 46,387, nous vendrons au plus offrant à l'enchère publique:

Un certain lot de terre, et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No onze dans l'îlet numéro 1556, borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampement et Sauvage, ledit lot numéro onze mesurant trente pieds sur la rue Fortin par une profondeur de cent cinquante pieds. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant quatre chambres, hangar, etc., en très bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être garantie par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et devant être représentée par billets de l'acquéreur, portant 6 pour cent d'intérêt de date de ladite vente et devant être fait payable en un et deux ans de leurs dates respectives. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1900 et payera pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant E. M. Stafford, Esq., notaire. Un dépôt de 20 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG,
Encanteurs de propriétés Foncières et Meubles. Bureau 409 rue Baronne et 334 rue Carondelet.

HARRY W. FITZPATRICK,
Encanteur.

L. DE POORTER,
Avocat.

12 août—12 19 26—sept 2 9 13

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés avantageusement situées

Dans le Troisième District,

Coin avenue LAFAYETTE et REMPARTS et coin Music et Remparts. Maison double à un étage.

No 902 avenue LAFAYETTE et faisant face à la rue Bourgogne; une élégante bâtisse à un étage, occupée comme magasin et résidence.

Mme E. B. AHLERT, Tutrice naturelle, etc. vs H. W. AHLERT et al.

No 60,583—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur, Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 5 septembre 1900, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu en pleine Cour, le 25 juin 1900 et signé en pleine Cour le 29 juin 1900 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le triangle borné par les rues Remparts, Bourgogne, Music et l'avenue Lafayette, désigné comme le lot A, d'après un croquis fait le 30 avril 1900 par Geo H. Grandjean, voyer, enregistré dans l'affaire ci-dessus, et mesure d'après ledit croquis 91 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Remparts, 100 pieds de face à la rue Music, 105 pieds 8 pouces 5 lignes de face à l'avenue Lafayette, et 57 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du fond qui le sépare du lot B.

Les améliorations comprennent un cottage double à un étage contenant 2 chambres et 1 cabinet de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, etc., connu par les Nos municipaux 928 et 930 avenue Lafayette; aussi une cuisine contenant 4 chambres et 1 cabinet connu par le No municipal 923 rue Music.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville dans le triangle borné par les rues Bourgogne, Remparts, Music et l'avenue Lafayette, désigné par le lot B, d'après un croquis fait le 30 avril 1900 par Geo H. Grandjean, voyer, enregistré dans l'affaire ci-dessus et d'après ledit croquis mesure 57 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du fond du lot A, ci-dessus décrit, 167 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Music et 177 pieds 5 pouces 4 lignes sur l'avenue Lafayette le tout faisant face à la rue Bourgogne.

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à un étage divisée en magasin et résidence, contenant 8 chambres, citerne etc., connue par le No municipal 902 avenue Lafayette.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans en billets des acquéreurs, payables à leur ordre et endossés par eux, divisés en coupons à la satisfaction des parties intéressées portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les autres clauses et conditions de sécurité. Les bâtisses sur les lots devront être assurées et les polices transférées aux vendeurs, en cas de non paiement desdits billets. 5 0/0 honoraires d'avocat devront être payés par lesdits acquéreurs. Les taxes de 1900 devront être payées par les acquéreurs, en sus de prix de l'adjudication et aussi les frais de vente et les timbres de guerre qui y sont attachés. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de leur adjudication avec l'encanteur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, W. R., aux frais des acquéreurs.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles Caillouet, avocat.

5 août—5 12 19 26—sept 2 5.

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION de Mme MARIE MARTHA WIGGIN,

femme de Emile Bernissant.

No 62,613—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de Propriété No 1342 rue Columbus, en cette ville

Vente à 11 heures A. M.

EN vertu d'un ordre de vente pour payer les dettes de la succession vendu dans l'affaire de ceci, signé par l'Hon. John St. Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, daté 31 juillet 1900 et à moi adressé, moi, August Huard, un encanteur duement licencié de cette ville, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI le 5 septembre 1900, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, bâtisse Graham, No 211 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les appartenances de cela situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Kerlerec, Villeré et Marais, désigné comme lot No Quatre (4) sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt comme député voyer de ville, le 9 juillet 1858, annexé pour référence à un acte passé pardevant O. de Armas, ancien notaire en cette ville, le 25 mai 1859, et mesurant d'après ledit plan, en mesure américaine, 32 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur ladite rue Columbus par 160 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété achetée par ladite Mme Marie Martha Wiggin femme de Emile Bernissant avec ses propres fonds et épargnes d'après l'acte passé pardevant Chas J. Théard, un notaire en cette ville, le 10 décembre 1888, livre de transferts 129, folio 601, sur lis; termes et conditions suivantes, à savoir:

Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans, ou en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la balance en billets portant huit pour cent (8 0/0) par an de date jusqu'au paiement, et devant être garanti par liens de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles. L'acquéreur assumant le paiement au dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes de Ville, d'Etat et toutes autres taxes pour l'année 1900, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis sur le prix de la vente. L'acquéreur devant déposer avec l'encanteur dix pour cent de son offre au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD, Encanteur,
Bureau 121 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.

Voyez le plan à la Bourse.

G. V. Soniat, avocat.

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'AVANTAGEUSE

Résidence double à deux étages,

No 2053 et 2055 RUE CLIO,

Encoignure de l'avenue Franklin,

SUCCESSION D'ELLES FARRELLY.

No 61,449—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & Co—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau No 832 rue Commune, le MARDI, 21 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu le 20 juin 1900 et signé le 26 juin 1900 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-dessous décrite à savoir—

La désirable et bien située résidence double en bois à deux étages, couverte en ardoises, Nos 2053 et 2055 rue Clio, encoignure de l'avenue Franklin, contenant de chaque côté 4 chambres, vestibule et cuisine, galerie sur la façade et sur le côté au premier, citerne dans la cour, etc. Le lot est décrit comme suit: Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances là dessus, formant partie d'un lot de terre désigné par le No 9 dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Benton, maintenant Franklin, Clio, Gallope et White; le dit morceau ou portion de terre mesurant environ 49 pieds et 8 lignes de face à la rue Clio sur 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Benton, maintenant rue Franklin. Dans un voisinage bien amélioré et à proximité du centre des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à un an de crédit pour un billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Eusière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juillet—21 22 29—août 5 12 19 à date.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement Avantageux.

Propriété de Choix du Quatrième District.

COTTAGE DOUBLE,

No 2614 Joséphine, près de la rue Clara.

Sidney Copeland vs Mme Philip Brady et als.

No 62,570—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MERCREDI, 5 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le 26 juillet 1900, dans l'affaire de Sidney Copeland versus Mme Philip Brady et als, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet No 376, borné par les rues Joséphine, Clara, Jackson et Magnolia, maintenant Magnolia, et ledit lot mesurant 30 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue Joséphine, sur 114 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un confortable cottage double connu comme le No 2614, rue Joséphine, très bien distribué dans un quartier s'améliorant et à proximité de toutes commodités.

Conditions de vente—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, acte de vente, et timbres du Revenu Intérieur des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant W. L. Gleason, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service, depuis le 21 novembre

J. S. LANDEY,
Agent général pour le Fret
J. B. LANDRY, et les Passagers
Surintendant.

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN C. BACH.

No 62,388—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Mardi, 11 septembre 1900.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen—MARDI, 11 septembre 1900. Dans la succession de John C. Bach, No 62,388 Cour Civile de District, par deux ordres de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans la succession de Mme Margaretha Sprecher, No 62,557 du dossier de la dite Cour, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Une portion de terre dans le Sixième District de cette ville, bornée par les rues Avenue de la Louisiane, Camp, Chestnut et Tolédano, laquelle dite propriété est située et forme l'encoignure des rues Avenue de la Louisiane et Camp, et mesurant 124 pieds de face à l'Avenue de la Louisiane par la même profondeur dans le fond, sur 300 pieds de profondeur et face à la rue Camp et sur la ligne de l'autre côté, d'après l'acte d'hypothèque, passé pardevant James Fahey, notaire, 4 février 1884, en faveur de John Bruns, de cette ville, pour Mlle Catherine Wilson et Mlle Rosina Wilson; ensemble avec la propriété et en faisant partie il sera vendu un morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 54 pieds 6 pouces sur la ligne du fond de cela sur le côté vers la rue Chestnut; 40 pieds de largeur s'étendant vers l'avenue de la Louisiane et de là 54 pieds 6 pouces sur une ligne courant vers la rue Camp à une pointe située au milieu de côté de la propriété ci-dessus décrite, 140 pieds de l'avenue de la Louisiane ledit morceau ou portion de terre étant composé de 40 pieds de la portion du fond des lots 13 et 14, acquis par le défunt de C. W. Wilson, par acte pardevant Jas Fahey, notaire, le 27 août 1885, le tout mesurant plus ou moins.

Pour plus de références voir les plans à la Bourse.

Les améliorations comprennent la solide résidence en briques à deux étages avec mansarde, connue comme No 1205 avenue de la Louisiane, formant l'encoignure de la rue Camp, dans l'îlet des rues Chestnut et Tolédano, retirée de la banquette et contenant vestibules très larges sur chaque étage, dans le centre, vastes galeries, salons à arches exquisement décorés, avec cheminées richement sculptées, bibliothèque, antichambre, salle à manger immense, six très grandes chambres à coucher, chambre à bains avec plomberie moderne, cellier; cuisine agréable, bien aérée, avec tous les accessoires usuels nécessaires. Bâtisse en briques à deux étages dans le fond, avec buanderie et chambres à domestiques, remise à deux étages, écurie, chambre à fourrage, poulailler. Les terrains sont très vastes et admirablement embellis, avec pelouse, fleurs, vivier, passages Schillinger, égouts en tuiles, plusieurs grandes citernes, hydrant, le tout entouré d'un joli grillage en fer, le mesures duquel sont ci-dessus décrites.

2° Un certain morceau ou portion de terre, dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Avenue de la Louisiane et Tolédano, et mesurant 120 pieds sur la rue Camp sur une profondeur sur la rue Tolédano de 174 pieds 6 pouces, lesdites mesures étant plus ou moins, et se trouve dans les lots 2, 3, 4 et 5, étant la même propriété décrite dans ledit acte d'hypothèque passé pardevant John Bendernagel, notaire, 29 octobre 1890, en faveur de Jeff. C. Wenck.

Ladite portion ou morceau de terre sera vendue subdivisée de la façon suivante.

Premièrement—Lots Nos 2, 3, 4 et 5 mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Camp, par une profondeur de 120 pieds; lot No 2 formant l'encoignure des rues Camp et Tolédano. Lots 6 et 7 mesurant chacun environ 27 pieds 3 pouces de face sur la rue Tolédano par une profondeur de 120 pieds, toutes mesures plus ou moins.

Sur les lots Nos 2, 3 et 4 dernièrement décrits, sont deux bâtisses en bois qui doivent être vendues séparément et pour du comptant, sur et à la même date et place que la balance; les acquéreurs devant les enlever dans les quinze jours de la date de l'adjudication. La possession de la résidence premièrement décrite est réservée, sans loyer, pour trente jours après le passage de l'acte de vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, garanti par lien de vendeur et privilège, et autrement, selon la loi, et la balance en un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an; l'acquéreur devant assumer, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1900, payer pour l'acte de vente et pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, et de faire un dépôt de 10 pour cent de l'adjudication avec l'encanteur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. C. Henriques notaire.

Brandt K. Miller, avocat.

11 août—11 12 19 26—sept 2 9 11

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Placement Rémunératif ou Jolie Résidence

Dans un quartier aristocratique du Quatrième District,

No 1222 PREMIERE

Entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de John H. Ludwigsen et femme.

No 53,110—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—MARDI, 4 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 juillet 1900 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, agissant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé la suivante décrite propriété, à savoir—

La résidence à deux étages bien située, No 1222 rue Première, étant la moitié d'une maison double en bois à deux étages, retirés du trottoir et contenant au premier étage doubles salons, escaliers de vestibule, dépense, cuisine, chambre à bain, galeries devant et sur le côté; au deuxième étage cinq chambres, galeries devant et sur le côté, citerne, hangar, etc., dans la cour. La maison est bien tapissée, à gaz partout, et est désignée comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Camp, Première et Deuxième, commençant à une distance de 185 pieds, 3 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Camp et Première; mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur 125 pieds, ou plus, de profondeur entre lignes parallèles.

Pas de meilleur emplacement dans le Quatrième District, soit comme placement ou pour résidence.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant John J. Ward, Esq., notaire public aux frais de l'acquéreur.

W. S. Benedict, Jos Brewer, avocats.

4 août—4 5 12 19 26—sept 2 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Quatrième District.

Mme Elisabeth Feldmann vs Charles Kummel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,649—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 août 1900, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Magazine, Neuvième, Huitième et Camp, lesdits lots sont désignés par les Nos 11, 12 et 14, lesdits lots Nos 11 et 12 mesurant ensemble soixante et un pieds six pouces plus ou moins de face à la rue Magazine par quatre vingt quinze pieds onze pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot No 14 mesurant trente et un pieds onze pouces sur la rue Neuvième par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, jr, avocat pour le plaignant.

20 juillet—20 21 27—août 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Simples et Doubles,

Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 13 septembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 août 1900 de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant à la place de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans la succession de Mme Margaretha Sprecher, No 62,557 du dossier de la dite Cour, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Le joli cottage double en bois à un étage, No 620 rue Huitième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Huitième, Neuvième, St-Thomas et Chippewa, contenant 4 chambres, hangars, citernes etc. Le lot de terre est désigné par le No 15, et mesurant 29 pieds de face à la rue Huitième, 29 pieds 11 pouces de largeur dans le fond sur 125 pieds 7 pouces de profondeur, mesure américaine d'après un plan fait par Benjamin Brusson, voyer, daté le 10 juin 1844. Dans un voisinage près des lignes de chars.

2° Le cottage simple en bois, No 3121 rue Laurel, dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Laurel, Constance, Huitième et Neuvième; 3 chambres, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A, sur un devis annexé à un acte pardevant John F. Coffey, anciennement notaire, le 9 juin 1854. Ledit lot de terre mesurant 25 pieds de face sur la rue Laurel par une profondeur de 64 pieds, lequel dit lot de terre, est pris du fond des lots de terre nos 11 et 12, situés dans le faubourg Livaudais autrefois dans la ville de Lafayette, Paroisse de Jefferson, maintenant Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 46, borné comme il est susmentionné sur un plan fait par O. H. Moelhausen, voyer, daté le 4 mai 1844, et déposé dans le bureau de L. Hermann, ancien notaire en cette ville. Un joli petit home ou placement payant.

Conditions — Un tiers ou plus comptant la balance, en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées, assurées, et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et assumant les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente, acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, incluant les timbres du Revenu aux frais des acquéreurs.

12 août—12 19 26—sept 2 9 13

Louis A. Richards.

MARDI, 18 SEPTEMBRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE TOUT NEUF,

Nos 2319 et 2321 rue Dumaine,

Elégant, Bien Situé et Propriété Rémunérative du Deuxième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 18 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé